



Vendredi 7 février 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

BILAN DE LA SECURITE ROUTIERE A PARIS POUR 2019

L'année 2019 a été marquée par une baisse du nombre de tués dans la capitale (-2), dans un contexte de baisse du nombre des accidents et des blessés (-1,4% et -5%), toutefois le début de l'année 2020 montre une évolution préoccupante.

La lutte contre l'insécurité routière est donc une des priorités quotidiennes de la préfecture de Police en charge de cette mission à Paris.

A l'image des résultats nationaux, tous les indicateurs sont à la baisse :

- ▶ **-1,4% d'accidents (5511 accidents enregistrés en 2019 contre 5591 en 2018 avec 80 accidents corporels en moins par rapport à 2018) ;**
- ▶ **-5% de blessés (6037 personnes blessées contre 6351 en 2018).** Entre 2010 et 2019, la baisse est de -27,36% ;
- ▶ **2 morts de moins cette année (34 en 2019 et 36 en 2018).**

Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, EDPM, 2 roues motorisées) représentent 8 victimes sur 10 parmi les blessés.

Les actions de contrôles et de sanctions :

- ▶ Les policiers de la préfecture de Police ont établi **581 226** contraventions soit une hausse de **+5,5%** par rapport à 2018.
- ▶ Les contraventions pour les infractions liées à la conduite (notamment pour les plus dangereuses comme les franchissements de feux rouges), augmentent quand à elles de **+9,3%** soit **26 383 contraventions.**
- ▶ Le nombre de délits routiers constatés est en hausse de **+0,8%** (**17150 délits**).

L'activité soutenue de l'Unité de Vidéo Verbalisation avec **125 796 contraventions** (notamment dans les voies réservées) réalise à elle seule 11,5% de l'activité générale de la préfecture de Police.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE

1 bis, rue de Lutèce 75195 PARIS Cedex 04 - Tél. : 3430 (0,06 € la minute)

www.prefecturedepolice.paris

courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr

Les actions de prévention :

1620 actions de sécurité routière ont été organisées ou animées par les effectifs de la préfecture de Police et ont permis de sensibiliser **89 692** personnes notamment en milieu scolaire et milieu professionnel.

En 2020, la préfecture de Police axe ses actions de prévention, de contrôle et de sanction envers les usagers des engins de déplacements personnels motorisés afin de lutter contre cette insécurité routière croissante :

Le mois de janvier 2020 révèle une augmentation des accidents **+12,90%** par rapport à janvier 2019 dans la capitale.

Cette hausse se constate également dans le nombre de blessés qui augmente **+14,96%** par rapport à janvier 2019.

L'utilisation des engins de déplacements personnels motorisés (trottinettes électriques par exemple) s'est développée pendant les grèves des transports, on constate une hausse des victimes utilisant ce mode de déplacement (**+ 172%**, si on compare le mois de janvier 2019 et 2020), il en est de même pour les cyclistes (**+153,7%** sur la même période).

Le préfet de Police appelle à la vigilance des usagers de la route quelque soit leur mode de transport et réitère ses appels au respect des règles de conduite et de sécurité.